

INFORMATIONS SUR LES MODES D'ACCUEIL A TORCY ET COUPON D'INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE DE PLACE EN CRECHE MUNICIPALE

A déposer directement à la Mairie, ou à adresser par mail à espace_accueil@mairie-torcy.org
Pour tous renseignements complémentaires, joindre le service **Petite Enfance** au **01 60 37 37 71**

Des lieux spécifiques d'information : 2 Relais petite enfance (Rpe)

- ✓ **Rpe des Crayons de Couleur** : en mairie les après-midi et le mercredi toute la journée :
Contact : 01 60 37 37 78, rpe-cdc@mairie-torcy.org
- ✓ **Rpe du Bord de l'Eau** : 23 cours des Lacs : lundi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi
Contact : 01 71 58 73 58, rpe-bde@mairie-torcy.org, et 1 Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), les Nénuphars

Les différents modes d'accueil à Torcy

- **2 Etablissements d'Accueil du Jeunes Enfants**, qui regroupent **8 crèches municipales** :
 - ✓ **Le Centre de Vie Infantile (CVE)**, allée des Enfants, du lundi au vendredi : 01 60 05 26 52
 - ✓ **La Maison de la Petite Enfance (MPE)**, 8 av. P. Mendès-France, du lundi au vendredi : 01 60 06 42 09
 Chacun d'entre eux dispose d'une crèche collective 44 places, 1 crèche collective 22 ou 24 places, une crèche familiale et un multi-accueil / Halte jeux. Il y également une halte-garderie au CVE.
- **2 micro crèches privées, Les P'tites bouilles** : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, toute l'année.
Contact : microcrechelesptitesbouilles@yahoo.fr

Inscription sur les listes d'attente de places en crèche municipale :

Elle peut se faire à partir du début du 5^{ème} mois de grossesse. Documents à joindre :

- ✓ Livret de famille ou CNI des deux conjoints
- ✓ Justificatif de domicile à Torcy de moins de 3 mois (EDF, quittance de loyer...)
- ✓ Attestation de l'employeur ou dernière fiche de paie de chaque conjoint
- ✓ Pour les étudiants : certificat de scolarité ou carte d'étudiant
- ✓ Numéro d'allocataire CAF
- ✓ Pour les nouveaux arrivants sur la commune, et en cas d'inscription sur l'ancienne commune, justificatif d'inscription en crèche ou sur liste d'attente de cette ancienne commune

La commission d'attribution des places se réunit une fois par an, au printemps. Elle attribue les places à partir de la rentrée suivante. **Votre enfant doit être âgé de 4 mois minimum, le jour de son entrée en crèche.**

Vous pouvez renseigner ce coupon avant votre passage en mairie, ou l'envoyer par mail :

Nom des parents : **Code Famille *** : **Téléphone** :

* uniquement pour les familles qui ont déjà un enfant qui fréquente les services municipaux

Adresse (ou future adresse en cas de déménagement à venir sur Torcy, et date d'emménagement) :
.....

Confirme la demande d'inscription en crèche de l'enfant :

Nom et prénom : **Date de naissance** : (ou naissance présumée) :

Date d'entrée souhaitée : **Nombre de jours d'accueil souhaités par semaine** :

Heure d'arrivée souhaitée : **Heure de départ souhaitée** :

Centre de Vie Infantile : OUI NON **Maison de la Petite Enfance** : OUI NON

Choix du mode de garde : Merci de numéroter par ordre de préférence : 1, 2, 3,

TEMPS PLEIN (minimum 40h/semaine)		TEMPS PARTIEL (maximum 40h/semaine)	
<input type="checkbox"/> Crèche collective	ouvert de 7h15 à 18h45	<input type="checkbox"/> Multi-Accueil : Pour les contrats de 2 à 5 jours	Ouvert de 8h à 18h L'enfant doit être âgé de 6 mois minimum au CVE, et de 1 an minimum à la MPE, au moment de son entrée
<input type="checkbox"/> Crèche collective	ouvert de 8h à 18h		
<input type="checkbox"/> Crèche familiale	ouvert de 7h15 à 18h45		

Les inscriptions en halte jeux (10h/semaine maximum), et à la halte-garderie du CVE (6 h/semaine maximum) se font directement auprès de la crèche.